Exercice 2023

Documents de synthèse d'ensemble

(Bilan, compte de résultat et annexe)

PARTI PIRATE

21 place de la République 75003 - PARIS

SOMMAIRE	Aller à
1. Page de garde	
2. Bilan d'ensemble art. 421-1	
3. Compte de résultat d'ensemble art. 422-2	
4. Annexe aux comptes d'ensemble	
4. 1. Règles et méthodes comptables	
4. 1. 1. Principes généraux art. 431-1	
4. 1. 2. Référentiel comptable art. 432-1	
4. 1. 3. Méthodes comptables art. 433-1	
4. 1. 4. Périmètre comptable art. 434-1	
Critères retenus pour définir le périmètre des comptes d'ensemble	
Tableau des entités intégrées dans les comptes d'ensemble	
Liste des entités exclues des comptes d'ensemble	
Variation de périmètre	
4. 1. 5. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	
État sur l'actif immobilisé (art. 435-1)	
Méthodes utilisées pour la détermination des écarts d'acquisition et leurs modalités de dépréciation, d'amortissement ou de reprise (art. 435-2)	

Sommaire

Méthode de réévaluation utilisée, écart dégagé, incidence sur les écarts d'évaluation et d'acquisition et sur les dotations aux amortissements et aux dépréciations relatives aux biens évalués en cas de réévaluation des immobilisations corporelles et financières de toutes les entités intégrées (art. 435-3)	
Détail du poste de titres de participation (art. 435-4)	
Liste des prêts octroyés à des personnes morales ou physiques non incluses dans les comptes d'ensemble (art. 435-5)	
Principales composantes des stocks (art. 435-6)	
État des créances (art. 435-7)	
État des provisions (art. 435-8)	
Informations sur les provisions constatées dans l'exercice au titre de pensions, de compléments de retraite ou de prévoyance, d'indemnités ou d'allocation en raison de départ à la retraite ou d'avantages similaires (art.435-9)	
État des passifs éventuels (art. 435-10)	
État des dettes à moins d'un an (art. 435-11)	
États des emprunts souscrits (art. 435-12)	
Calcul du montant de la diminution de la première fraction de l'aide publique (art. 435-13)	
Modalités de comptabilisation retenues pour les dons et les cotisations (art. 435-14)	
État des contributions financières octroyées par des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-15)	
État des prestations de services facturées aux candidats (art. 435-16)	
État des contributions et des prises en charge de frais de campagnes électorales (art. 435-17)	
État des contributions octroyées à des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-18)	

Sommaire

État des contributions octroyées à des organisations territoriales ou spécialisées du parti hors périmètre des comptes (art. 435-19)	
État des contributions octroyées à d'autres organismes hors périmètre des comptes (art. 435-20)	
Estimation globale des concours en nature dont les entités intégrés ont bénéficié de la part de personnes physiques ou d'autres partis ou groupements politiques (art. 435-21)	
4. 1. 6. Autres informations	
Effectifs moyens globaux par catégorie de toutes les entités intégrées (art. 436-1)	
Montant des engagements financiers suivants (art. 436-2)	
Redevances restant à payer et prix d'achat résiduel des biens pris en location-financement pour les contrats de location financement non comptabilisés à l'actif (art. 436-3)	
Rémunérations allouées aux dirigeants non-salariés du parti ayant un pouvoir d'administration, de direction ou de surveillance ; remboursement des frais ; avantages en nature (art. 436-4)	
Rémunérations ou honoraires alloués aux mandataires du parti et des ses organisations territoriales ou spécialisées (art. 436-5)	
Honoraires de chaque commissaire aux comptes (art. 436-6)	
Conditions d'octroi des prêts consentis par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-7)	
Conditions d'octroi des emprunts souscrits par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-8)	

	Exercice 2023			Exercice 2022
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Ecarts d'acquisition				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains et constructions				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	91		91	91
Autres titres immobilisés				
Prêts hors périmètre				
Prêts à des partis ou groupements politiques				
Prêts aux candidats				
Prêts aux organisations territoriales ou spécialisées du parti				
Prêts à d'autres organismes				
Autres prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	91		91	91
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 645		2 645	1 579
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances clients et comptes rattachés				
Créances auprès de partis ou groupements politiques				
Autres créances	414		414	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	85 926		85 926	56 162
Charges constatées d'avance	366		366	366
Total II	89 352		89 352	58 107
Actifs des entités non significatives (III)				
TOTAL GENERAL (I + II+III)	89 443		89 443	58 198

Contrôle Bilan

Bilan d'ensemble Actif 20

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES		
Réserves d'ensemble		
Réserves	58 522	65 350
Réserves pour frais de campagnes électorales		
Réserves pour frais de manifestation		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	30 651	-7 422
Autres fonds propres		
Intérêts des tiers		
Total I	89 173	57 928
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II		
DETTES		
Emprunts		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des personnes physiques à taux préférentie		
Emprunts et dettes auprès des personnes physiques		
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270	70
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers les candidats		
Dettes envers les organisations territoriales ou spécialisées		
Autres dettes	200	
Produits constatés d'avance		
Total III	270	270
Passifs des entités non significatives (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III+IV)	89 443	58 198

Contrôle Bilan

Bilan d'ensemble Passif

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations des adhérents	14 295	16 410
Cotisations des élus		
Aide publiques		
Aide publique 1ère fraction Aide publique 2ème fraction	+	
Autres aides publiques		
Dons de personnes physiques	8 314	50 924
Dévolutions de l'excédent des comptes de campagne		
Dévolutions de partis ou groupements politiques		
Contributions financières de partis ou groupements politiques	23 985	
Prestations de services (manifestations et colloques)	2 000	
Prestations de services aux candidats		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Ventes de marchandises, production vendue (biens et services), production stockée et	6 321	
production immobilisée	0 321	
Produits des entités non significatives		
Autres produits	4	
Total I	54 919	67 334
CHARGES D'EXPLOITATION		
Contributions aux candidats		
Contributions versées aux candidats	+	
Prises en charge de dépenses électorales	+	
Autres contributions à des entités hors périmètre		
Contributions à des partis ou groupement politiques	1 506	
Contributions à des organisations territoriales ou spécialisées du parti		
Contributions à d'autres organismes	100	654
Achats de marchandises et variation de stocks	3 240	
Propagande et communication		
Congrès, manifestations et universités	10 891	
Communication (presse, publications, télévisions, publicité, sites internet, réseaux sociaux)	543	5 153
Autres achats et charges externes		
Locations, redevances de crédit-bail et charges locatives	3 169	4 015
Déplacements, missions et réceptions		295
Honoraires	1 723 1	200
Personnels extérieurs		
Autres achats et autres charges externes	3 095	63 218
Impôts et taxes	1	
Salaires et traitements	+	
Charges sociales	1	
	 	
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations	-	
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions		
Charges des entités non significatives		
Autres charges		
Total II	24 268	74 536
1. RESULTAT DES ACTIVITES (I -II)	30 651	-7 202
PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participation		
Produits des autres immobilisations financières		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge fin.	1	
	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	_	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III		
Total III		
Total III CHARGES FINANCIERES		
Total III CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions fin.		
Total III CHARGES FINANCIERES Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions fin. Intérêts et charges assimilées		

Compte de resultat d'ensemble 22

3. RESULTAT COURANT (I - II + III - IV)	30 651	-7 202
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
PE sur opérations de gestion		
PE sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges excep.		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES:		
CE sur opérations de gestion		220
CE sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions excep.		
Total VI		220
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-220
Impôts sur les bénéfices (VII)		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition (VIII)		
Intérêts des tiers (IX)		
Total des produits (I + III + V)	54 919	67 334
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + IX)	24 268	74 756
EXCEDENT OU DEFICIT D'ENSEMBLE	30 651	-7 422

Contröle compte de résultat

Compte de resultat d'ensemble 23

Annexe Principes et ref.

4. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES
Préambule
4. 1.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX L'annexe doit comporter toute information de caractère significatif permettant aux utilisateurs des comptes d'ensemble de porter une appréciation sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre des comptes d'ensemble. La liste des informations recensées ci-après, dont l'ordre est indicatif, ne doit en aucun cas être considérée comme limitative. En revanche, celles qui ne présentent pas un caractère significatif ne sont pas à fournir. Dans l'hypothèse où un événement n'ayant aucun lien direct prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice survient entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes, une information est donnée dans l'annexe.(art. 431-1).
Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999 aux prescription du Code de Commerce et au réglement 20-08 relatif aux modalités aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
les convention générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
 Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autres, Indépendance des exercices
Conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques,
4. 1. 2. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE Le parti mentionne dans l'annexe le règlement comptable de l'Autorité des normes comptables utilisé pour l'élaboration des comptes d'ensemble (art. 432-1).
Les comptes ont été établis conformément au règlement n°2020-08 du 4 décembre 2020

Annexe Methodes

4. 1. 3. MÉTHODES COMPTABLES

Le parti mentionne dans l'annexe les informations suivantes portant sur les méthodes comptables, d'estimation et les corrections d'erreurs : méthodes comptables et d'estimation utilisées lorsqu'il existe un choix de méthode ; indication et justification des changements de méthode comptable ou d'estimation et de leurs incidences sur le résultat d'ensemble et les fonds propres d'ensemble ; indication et justification des corrections d'erreurs et de leurs incidences sur le résultat d'ensemble et présentation des principaux postes corrigés des erreurs des exercices antérieurs (art. 433-1).

Le parti doit mentionner les méthodes comptables retenues en application du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général : contrats long terme ; frais d'augmentation de capital, de fusion de scission et d'apport ; frais de constitution, de transformation, de premier établissement ; frais de création de site internet ; coûts de développement ; frais d'émission d'emprunt.

Le parti doit mentionner les méthodes comptables ou d'estimations retenues en application du règlement 2018-03 relatif aux comptes d'ensemble des partis ou groupements politiques pour les cotisations et les contrats de location financement (IR3).

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999 aux prescription du Code de Commerce et au réglement 20-08 relatif aux modalités aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,

les convention générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autres,
- Indépendance des exercices

Conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques,

4. 1. 4. PÉRIMÈTRE COMPTABLE

CRITÈRES RETENUS POUR DÉFINIR LE PÉRIMÈTRE DES COMPTES D'ENSEMBLE

Le parti mentionne les critères retenus pour définir le périmètre de ses comptes d'ensemble (art. 434-1). Le parti mentionne pour chaque entité, intégrée ou intégrante, le mandataire qu'elle a désigné en application de l'article 11 de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

TABLEAU DES ENTITÉS INTÉGRÉES DANS LES COMPTES D'ENSEMBLE (art. 434-1)

Entités intégrées	Adresse	Mode d'intégration	Date de clôture	Pourcentage de capital détenu
<u>\ - Mandataire(s)</u> (associ	ation de financement ou mandat		rsonne phys	ique)
Association de Financement du Parti Pirate	21 Place de la République 75003 PARIS	intégration des écritures comptable dans les comptes annuels du Parti Pirate	31/12/2022	N/A
B - Entités concernées				
Association de Financement du Parti Pirate	21 Place de la République 75003 PARIS	intégration des écritures comptable dans les comptes annuels du Parti Pirate	31/12/2022	N/A

LISTE DES ENTITÉS EXCLUES DES COMPTES D'ENSEMBLE (art. 434-1)

Entités exclues	Adresse	Motifs d'exclusion

VARIATION DE PÉRIMÈTRE (art. 434-1)

Liste des entrées :

Entités		Modification du	Modification du mode d'intégration		e de ces r les comptes
concernées	Adresse	pourcentage de détention		Sur fonds propres	Sur le résultat d'ensemble

Liste des sorties :

Entités	Advoces	ווא ו	Modification du mode d'intégration		e de ces r les comptes
concernées	Adresse	pourcentage de détention		Sur fonds propres	Sur le résultat d'ensemble
					·

entre la date	nformations significatives concernant les modifications du périmètre intervenues entre la date de clôture et la date de transmission des comptes d'ensemble à la CNCCFP (art. 434-1) :						

Le parti mentionne dans l'annexe des états portant sur l'actif immobilisé qui présentent pour chaque poste d'actifs immobilisés figurant au bilan, les valeurs brutes, les amortissements et les dépréciations ainsi que l'analyse des principaux soldes et mouvements de l'exercice (art. 435-1).

État sur l'actif immobilisé (art. 435-1)						
Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture		
Immobilisations incorporelles	0,00			0,00		
Immobilisations corporelles	0,00			0,00		
Immobilisations financières	91,25			91,25		
TOTAL	91,25	0,00	0,00	91,25		

Amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

Dépréciations	Dépréciations cumulées à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Dépréciations cumulées à la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	0,00			0,00
Stocks	0,00			0,00
Créances (dont actifs des entités non significatives)	0,00			0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00			0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL Amortissements et Dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00

N d	léthodes utilisées pour la détermination des écarts d'acquisition et leurs modalités de épréciation, d'amortissement ou de reprise (art. 435-2)
	SANS OBJET

Méthode de réévaluation utilisée, écart dégagé, incidence sur les écarts d'évaluation et
d'acquisition et sur les dotations aux amortissements et aux dépréciations relatives aux
biens évalués en cas de réévaluation des immobilisations corporelles et financières de
toutes les entités intégrées (art. 435-3)

	_
SANS OBJET	
	1

Détail du poste de titres de participation (art. 435-4)

Nom de l'entité non intégrée	Adresse	Fraction de capital détenu directement ou indirectement	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Valeur nette comptable des titres détenus
	SANS OBJET				

Liste des prêts octroyés à des personnes morales ou physiques non incluses dans les comptes d'ensemble (pour les prêts octroyés à des personnes morales, les montants sont ventilés par emprunteur et le nom de l'emprunteur est exigé) (art. 435-5)

Prêts à des				Intérêts	
personnes (hors	Capital initial	Capital	Capital	courus non	Nom de
périmètre)		remboursé	restant dû	échus	l'emprunteur
Prêt à des partis					
ou groupements					
politiques 1					
Prêt à des partis					
ou groupements					
politiques 2					
Prêt à des partis					
ou groupements					
politiques N					
Prêts aux		CANC OR IET			
candidats 1		SANS OBJET			
Prêts aux					
candidats 2					
Prêts aux					
candidats N					
Prêts aux					
organisations					
territoriales ou					
spécialisées du					
parti 1					
Prêts aux					
organisations					
territoriales ou					
spécialisées du					
parti 2					
Prêts aux					
organisations					
territoriales ou					
spécialisées du					
parti N					
Prêts à d'autres					
organismes 1					
Prêts à d'autres					
organismes 2					
Prêts à d'autres					
organismes N					
Autres prêts 1					
Autres prêts 2					
Autres prêts N					
TOTAL	-	-	-	-	
Contrôlos					

Contrôles Ecarts

Principales composantes des stocks (art. 435-6)

Catégorie de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
T-shirt	566		566
Hoodie	458		458
Drapeau	1 154		1 154
Divers	467		467
TOTAL	0.045		2 2 4 =
TOTAL	2 645	-	2 645
Contôles	2 645	-	2 645
Ecarts	- 0	-	- 0

État des créances (art. 435-7)

Créances	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts hors périmètre	0		
Autres créances de l'actif immobilisé	0		
Créances clients et comptes rattachés	0		
Créances auprès de partis ou groupements politiques	0		
Autres créances de l'actif circulant	414	414	
Charges constatées d'avance	366	366	0
TOTAL	780	780	0

État des provisions (art. 435-8)

Provisions	Montant à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Montant à clôture
Provisions pour risques	0			0
Provisions pour charges	0			0
TOTAL	0	0	0	0

Informations sur les provisions constatées dans l'exercice au titre de pensions, de compléments de retraite ou de prévoyance, d'indemnités ou d'allocation en raison de départ à la retraite ou d'avantages similaires (art. 435-9)

0	ns objet			
SU	IIS ODJEL			
	,			
1				

Passifs 435-10

4. 1. 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

État des passifs éventuels (art. 435-10)	
--	--

sans objet		

État des dettes à moins d'un an (art. 435-11)

Dettes	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéances à plus d'un an et moins de cinq ans	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0			
Emprunts et dettes auprès de personnes physiques à taux préférentiel	0			
Autres emprunts et dettes auprès de personnes physiques	0			
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques	0			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	270	270		
Dettes fiscales et sociales	0			
Dettes envers les candidats	0			
Dettes envers les organisations territoriales ou spécialisées	0			
Autres dettes	0			
Produits constatés d'avance	0			
TOTAL	269,56	269,56	0	0
Cambuâlaa	000 50			

Contrôles 269,56 Ecarts 0

États des emprunts souscrits (Pour les emprunts souscrits auprès d'établissements de crédit et de partis ou groupements politiques, les montants sont ventilés par prêteur et le nom du prêteur

est exigé) (art. 435-12)

est exigé) (art. 435	-12)				
Emprunts	Capital initial	Capital remboursé au cours de l'exercice	Capital restant dû	Intérêts courus non échus	Nom du prêteur
Emprunt auprès d'établissement de crédit 1					
Emprunt auprès d'établissement de crédit 2					
Emprunt auprès d'établissement de crédit N					
Emprunts auprès de personnes physiques à taux préférentiel 1					
Emprunts auprès de personnes physiques à taux préférentiel 2					
Emprunts auprès de personnes physiques à taux préférentiel N		sans objet			
Autres emprunts auprès de personnes physiques 1					
Autres emprunts auprès de personnes physiques 2					
Autres emprunts auprès de personnes physiques N					
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques 1					
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques 2					
Emprunts et dettes auprès de partis ou groupements politiques N					
TOTAL Contrôles Ecarts	-	-	- - 0	-	

Calcul du montant de la diminution de la première fraction de l'aide publique (art. 435-13)

Nombre de voix prises en compte	Nombre de candidat femmes	Nombre de candidats hommes	Montant de la modulation pour non-respect de la parité	1e fraction de l'aide publique

Modalités de comptabilisation retenues pour les dons et les cotisations (art. 435-14)

Les cotisations des adhérents ou des élus sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif. Toutefois, si le parti ou une entité intégrée peut justifier d'un droit d'agir en recouvrement, généré par un appel de cotisation, cet appel est le fait générateur de la reconnaissance du produit.

Nature du versement	Modalités de comptabilisation
Dons de personnes physiques	Produit lors de l'encaissement effectif
Cotisations d'adhérents	Produit lors de l'encaissement effectif
Cotisations des élus	Produit lors de l'encaissement effectif

État des contributions financières octroyées par des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-15)

Nom du parti	adresse	Montant octroyé dans l'exercice	Dont aide publique reversée
Regions et Peuples Solidaires	4 RUE MENOU 44000 NANTES	23 985	23 985
TOTAL		23 985	23 985
Contrôles		23 985	

Ecarts -0

État des prestations de services facturées aux candidats (art. 435-16)

(Ventilées par catégorie d'élection, type de candidat (tenu ou non de déposer un compte de campagne))

Prestations de services aux candidats	Montant des prestations
Élections municipales	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
Prestation de services aux candidats non tenus de déposer un compte de campagne	
Élections départementales	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
Prestation de services aux candidats non tenus de déposer un compte de campagne	
Elections régionales	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
Prestation de services aux candidats non tenus de déposer un compte de campagne	
Élections territoriales	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
Prestation de services aux candidats non tenus de déposer un compte de campagne	
Élections législatives	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
Prestation de services aux candidats non tenus de déposer un compte de campagne	
Elections sénatoriales	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
Prestation de services aux candidats non tenus de déposer un compte de campagne	
Elections européennes	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
Prestation de services aux candidats non tenus de déposer un compte de campagne	
Election présidentielle	
Prestation de services aux candidats tenus de déposer un compte de campagne	
TOTAL	0
Contrôles	0

Page 44

Ecarts

0

État des contributions et des prises en charge de frais de campagnes électorales (art. 435-17)

(Ventilées par catégorie d'élection, type de candidats (tenus ou non de déposer un compte de campagne) et par poste de charges.)

(Ventilées par catégorie Contributions et prises en charge de frais	Élections	Élections	Élections	Élections	Élections	Élections	Élections	Élection
de campagnes électorales	municipales	européennes	sénatoriales	territoriales		régionales	législatives	présidentielle
	municipales	europeennes	senatoriales	territoriales	départementales	regionales	legislatives	presidentielle
Aux candidats tenus de déposer un								
compte de campagne					1	ı	Г	Г
Contributions aux candidats								
Prise en charge de dépenses électorales								
Achats de marchandises et variation de stocks								
Congrès, manifestation et université								
Communication (presse, publications,								
télévisions, publicité, sites internet,								
réseaux sociaux)								
Locations, redevances de crédit-bail et								
charges locatives								
Déplacements, missions et réceptions								
Honoraires								
Personnels extérieurs								
Autres achats et charges externes								
Impôts et taxes								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Aux candidats non tenus de déposer un					·	-		
compte de campagne								
Contributions aux candidats								
Prise en charge de dépenses électorales								
Achats de marchandises et variation de								
stocks								
Congrès, manifestation et université								
Communication (presse, publications,								
télévisions, publicité, sites internet,								
réseaux sociaux)								
Locations, redevances de crédit-bail et								
charges locatives								
Déplacements, missions et réceptions								
Honoraires								
Personnels extérieurs								
Autres achats et charges externes								
Impôts et taxes								
Salaires et traitements								
Charges sociales								
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrôlos	i				-	-	-	

Contrôles

Ecarts

TOTAUX
_
- 0
0

État des contributions octroyées à des partis politiques hors périmètre des comptes d'ensemble (art. 435-18)

Nom du parti	Adresse	Montant octroyé dans l'exercice	dont aide publique reversée
Equinoxe	10 allée des Pageries, 49130	1 506	
	+		
	_		
TOTAL	1	1 506	-

Contrôles 1506,02 Ecarts 0

Contributions HP 435-19

4. 1. 5. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

État des contributions octroyées à des organisations territoriales ou spécialisées du parti hors périmètre des comptes (art. 435-19)

Nom du parti	Adresse	Montant octroyé dans l'exercice
TOTAL		-

Contrôles 0
Ecarts 0

État des contributions octroyées à d'autres organismes hors périmètre des comptes (art. 435-20)

Nom de l'organisme	Adresse	Montant octroyé dans
Parti Pirate Européen		100
TOTAL		100

Contrôles 100 Ecarts 0

e personnes physiq	ues ou d'autre	es partis ou g	roupements p	oolitiques (ar	t. 435-

Autres informations

. AUTRES INFORM	TATIONS		

Effectifs moyens globaux par catégorie de toutes les entités intégrées (art. 436-1)

Catégorie de salariés	Effectifs moyens
Non cadre	0
ETAM	0
Cadre	0

Engagements financiers 436-2

4. 1. 6. AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers suivants (art. 436-2)

Engagements financiers	Montant
Avals, cautionnements et garanties	0
Créances cédées non échues	0
Engagements non comptabilisé au bilan des comptes d'ensemble	0

Redevances restant à payer et prix d'achat résiduel des biens pris en locationfinancement pour les contrats de location financement non comptabilisés à l'actif (art. 436-3)

Redevances et prix d'achat	Montant
Redevances restant à payer des biens mobiliers	0
Redevances restant à payer des biens immobiliers	0
Prix d'achat résiduel des biens pris en location portant sur des biens mobiliers	0
Prix d'achat résiduel des biens pris en location portant sur des biens immobiliers	0

Rémunérations allouées aux dirigeants non-salariés du parti ayant un pouvoir d'administration, de direction ou de surveillance ; remboursement des frais ; avantages en nature (art. 436-4)

Fonction	Montant de la rémunération	Montant des remboursements de frais forfaitaires ou sur justificatifs	Avantages en nature
Total	0	0	

Rémunérations ou honoraires alloués aux mandataires du parti et des ses organisations territoriales ou spécialisées (art. 436-5)

Fonction	Montant de la rémunération ou des honoraires	Nom de l'organisation
Total	0	

Honoraires de chaque commissaire aux comptes (art. 436-6)

Nature de la mission	Montant (1er CAC)	Montant (2e CAC)
Honoraires afférents à la certification des comptes	1 200	
Honoraires afférents aux autres services		
TOTAL	1 200	-

Conditions d'octroi des prêts consentis par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-7)

Prêts	Date début	Capital initial	Duráo du	Mode amortissement	Capital restant dû	Taux fixe ou référence + marge	Plancher ou plafond garantie	Nom de l'emprunteur
	 							
TOTAL					0			
Contrôles					0			
Ecarts					0			

Conditions d'octroi des emprunts souscrits par le parti ou par les entités intégrées (art. 436-8)

Emprunts	Date souscription	Capital initial	Durée du remboursement	Mode amortissement	Capital restant dû	Taux fixe ou référence + marge	plancher ou plafond garantie	Nom du prêteur
TOTAL					0			
TOTAL Contrôles					0			
Ecarts					0			